



INFOCÉANS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA RÉGION DU QUÉBEC — AVRIL - MAI 2009/VOLUME 12/NUMÉRO 2

COURTE SAISON DE CHASSE AU PHOQUE AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Cette année, l'accessibilité des phoques autour des Îles aura d'abord permis une chasse côtière au cours de laquelle quelques centaines de madelinots ont pu pratiquer cette activité traditionnelle et, ainsi, s'approvisionner en viande. Le 23 mars, date d'ouverture de la chasse compétitive, c'est une vingtaine de bateaux qui partaient pour les glaces, en plus de plusieurs escouades de terre. Au total, les 300 à 350 participants auront capturé près de 20 000 phoques en quelques jours.

Lors de l'émission des permis de chasse au phoque, les agents des pêches du MPO ont rencontré la majorité des détenteurs de permis afin de les informer des règlements et conditions en vigueur en 2009. Les chasseurs ont accepté de bonne grâce de participer à ces rencontres, ils ont écouté avec attention et en ont profité pour poser leurs questions aux agents des pêches.

Les premières analyses du travail de surveillance effectué pendant la chasse indiquent que la méthode



MPO M. PLAMONDON

L'agent des pêches Jean-Claude Richard vérifie que le crâne du phoque est bien défoncé, signe de la mort cérébrale de l'animal, avant que le chasseur ne procède à la saignée.

d'abattage en trois étapes visant à assurer une chasse sans cruauté a été respectée par une forte majorité des chasseurs commerciaux qui travaillent « sous l'objectif des caméras ». En effet, si quelques irrégularités ont été constatées par la Direction de la conservation et de la protection et sont sous enquête présentement, le taux de conformité est généralement très élevé.

Malgré la présence de groupes opposés à la chasse au phoque, cette activité essentielle à la vie sociale et économique des Îles s'est déroulée de façon ordonnée.

Cette année encore, des chercheurs de la Grèce, de la France et de la Chine étaient présents aux Îles afin de poursuivre leurs travaux de recherche débutés l'an dernier sur les valves de cœur des phoques. Ces recherches très prometteuses devraient permettre, d'ici deux ou trois ans, de procéder à des essais cliniques chez les humains. L'apport économique qui s'en suivrait serait très important pour le marché des produits dérivés du phoque du Groenland.

Aux Îles-de-la-Madeleine, la chasse au phoque marque le début d'une saison de pêche où se succéderont, au cours des prochains mois, plusieurs autres activités de pêche importantes pour cette communauté du golfe du Saint-Laurent.

Sylvette Leblanc
Secteur Îles-de-la-Madeleine

FINANCEMENT DE L'INNOVATION AQUACOLE AU QUÉBEC

Deux projets innovateurs conçus pour améliorer la production et le rendement économique de l'industrie québécoise de l'élevage des coquillages (conchyliculture) ont reçu la somme totale de 141 000 \$ du gouvernement du Canada dans le cadre du Programme d'innovation en aquaculture et d'accès aux marchés (PIAAM).

Pêches et Océans Canada s'engage ainsi à accroître la compétitivité, la productivité et la performance environnementale de l'industrie canadienne de l'aquaculture. Des investissements de 23,5 M\$ sur 5 ans appuieront ce secteur très productif qui contribue à l'essor économique des communautés rurales et côtières et des Premières nations.

DES TECHNOLOGIES INSPIRANTES

Le premier projet vise à aider la jeune industrie conchylicole québécoise à s'inspirer de ce qui se fait ailleurs

dans le monde pour adapter ou créer des technologies faisant appel à la mécanisation et à l'automatisation de certaines opérations en vue de les utiliser à court terme. Les technologies suivantes seront étudiées :

- une nettoyeuse mécanique de bouées de filières flottantes;
- un système permettant d'éviter d'emmêler le cordage qui est descendu et remonté dans l'élevage à filières submergées;
- une technique de récolte des moules qui réduira sensiblement les pertes;
- une technique de production de pétoncles par culture en suspension en boucle d'oreille;
- un système d'ancrage des filières d'élevage selon le type de fonds marins;
- un râteau hydraulique mécanique qui réduira le nombre de personnes nécessaires pour cueillir les myes.

UNE GESTION INFORMATISÉE

Le deuxième projet concerne la mise au point d'une technique d'inventaire de même que la production d'un logiciel propre à la conchyliculture. Le programme, qui sera livré à l'industrie en avril 2009, permettra aux producteurs moins familiers avec l'informatique de gérer facilement, à partir d'une seule base de données, leurs opérations maricoles, leurs équipements et les stocks de mollusques.

La Société de développement de l'industrie maricole (SODIM) et ses partenaires régionaux investiront plus de 300 000 \$ dans ces deux projets.

Des renseignements sur le programme d'aquaculture du MPO et sur le processus de présentation des demandes dans le cadre du PIAAM, un résumé des projets financés, une foire aux questions et la liste des personnes-ressources figurent dans le site Web suivant : www.dfo-mpo.gc.ca/aquaculture/sustainable-durable/innovation-fra.htm.

Pierre Lauzier
Gestion des pêches et de l'aquaculture

Pêches

2

Condammations

2

Navigation

3

Dépêches

4

Nouvelles publications

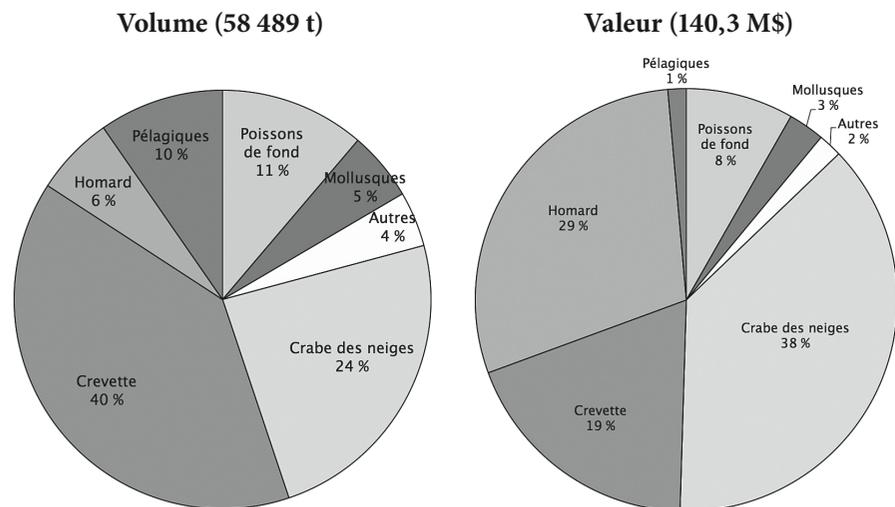
4

L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DES PÊCHES EN 2008

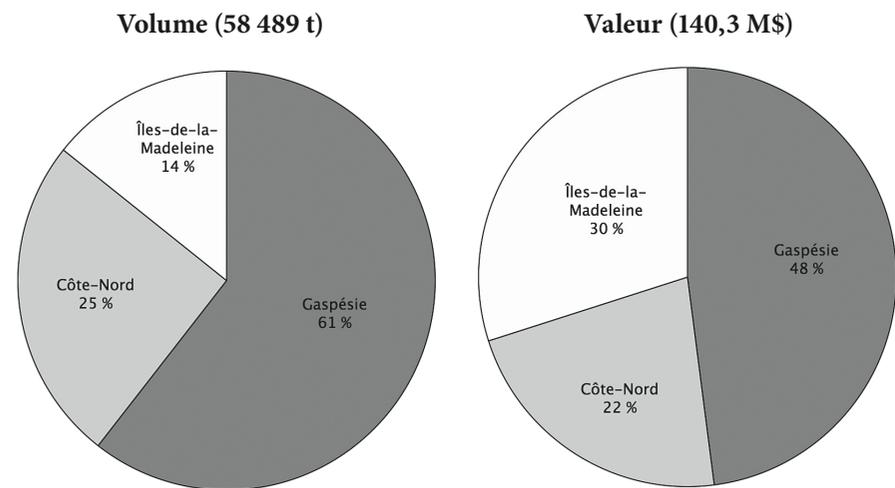
En 2008, les pêcheurs québécois ont réalisé des débarquements de 58 489 t pour une valeur de 140,3 M\$.

La crevette, le crabe des neiges et le homard dominant tant en volume (69 %) qu'en valeur (86 %), suivis du poisson de fond, majoritairement composé de flétan du Groenland et de morue.

DÉBARQUEMENTS PAR ESPÈCE



DÉBARQUEMENTS PAR SECTEUR MARITIME



La Gaspésie est le secteur maritime ayant les débarquements les plus importants (plus de 67,3 M\$), suivi des Îles-de-la-Madeleine (42,0 M\$) et de la Côte-Nord (31,0 M\$).

La crevette et le crabe des neiges sont les principales espèces de la Gaspésie, le crabe des neiges est prédominant sur la Côte-Nord alors que le homard est la principale espèce aux Îles-de-la-Madeleine.

FLUCTUATIONS ANNUELLES

Alors que le volume total des espèces débarquées a été relativement stable au cours de la dernière décennie, la valeur au débarquement a connu de grandes fluctuations, causées essentiellement par les variations du prix du crabe des neiges, du homard et de la crevette.

En 2004, la valeur totale des débarquements a atteint un sommet de 200 M\$, principalement en raison d'un prix au débarquement élevé pour le crabe des neiges. La valeur totale des principales espèces a ensuite diminué en raison d'un affaiblissement du prix sur le marché, situation renforcée par la conjoncture économique actuelle.

EXPORTATIONS

Plus de 70 % de la production québécoise de produits marins est exportée sur les marchés internationaux pour une valeur de plus de 230 M\$. Les États-Unis représentent de loin notre principal marché avec près de 80 % des produits exportés, suivis de l'Europe avec 11 %.

Le crabe des neiges, la crevette et le homard totalisent près de 60 % des exportations québécoises.

Le Québec s'est classé au cinquième rang des provinces canadiennes pour ses exportations de poissons et de fruits de mer en 2008.

Les données de 2008 présentées dans cet article incluent les récépissés d'achats supplémentaires (RAS) estimés.

Christina Haché
Politiques et Économique

Condamnations

CONDAMNATIONS EN VERTU DE LA LOI SUR LES PÊCHES

Pêches et Océans Canada (MPO), région du Québec, rend public le nom de pêcheurs condamnés pour diverses infractions à la *Loi sur les pêches*. Le MPO continue d'appliquer avec rigueur sa politique de tolérance zéro à l'égard des contrevenants. Le Ministère, dont le mandat est de protéger et de conserver les ressources halieutiques, surveille de très près les activités de pêche. **Pêches et Océans Canada encourage la population à signaler tout acte de braconnage en composant le 1-800-463-9057. Les appels sont confidentiels.**

CONTREVENANT/ DOMICILE	INFRACTION/AMENDE
Armand Anderson Tête-à-la-Baleine	Pêche au crabe sans permis et pendant une période de fermeture. 1000 \$
Réal Bond Rivière-au-Renard	Omission d'effectuer son appel de sortie en mer 12 heures avant le départ. 1000 \$
Rémi Bouchard Godbout	Prise et possession de 74 poissons de fond de plus que la limite permise en une seule journée de pêche récréative. 300 \$
Paul Chiasson Étang-du-Nord	Dérogation à ses conditions de permis de pêche au homard en ayant débuté ses activités avant 5 h. 750 \$
Alex Clarke Grosse-Île	Pêche au homard sans permis, en période de fermeture et dans une lagune des Îles-de-la-Madeleine. 2250 \$ + interdiction de se retrouver dans une lagune pour les trois prochaines années, sauf lorsqu'il se retrouve à bord du bateau <i>Going Gray II</i> pour y pêcher.
Marty Clarke Grosse-Île	Pêche au homard sans permis, en période de fermeture et dans une lagune des Îles-de-la-Madeleine. 2250 \$ + interdiction de se retrouver dans une lagune pour les trois prochaines années.
Ronnie Condo Maria	Cueillette de mollusques dans un secteur fermé. 300 \$
Arnold Cotton Barachois (Percé)	Cueillette de mollusques dans une zone fermée. 300 \$
Gerry Dubé Grande-Rivière	Possession de homards de taille inférieure à la limite légale. 500 \$
Lisa Dumont Trois-Pistoles	Possession de buccins de taille inférieure à la limite légale. 800 \$
Ivan Etheridge Brador	Utilisation d'un bateau de pêche pour la pêche au crabe par une personne dont le nom n'est pas sur le permis. 300 \$
Andrew Fequet Old Fort	Dérogation à ses conditions de pêche au homard pour l'année 2007 en ayant en sa possession trois homards de taille inférieure à la limite permise de 82 mm. 500 \$
André Grenier Saint-Godefroi	Pêche au homard avec des casiers ne portant pas d'étiquettes valides. Pêche au homard avec plus de 235 casiers. 700 \$
Barry Hart Brador	Permission à un tiers d'utiliser son permis de pêche au crabe sans autorisation de remplacement. 300 \$
Patsy Jérôme Maria	Cueillette de mollusques dans un secteur fermé. 300 \$
Jean-Richard Joncas Blanc-Sablon	Utilisation d'un bateau de pêche pour la pêche à la morue sans que son nom ne figure au permis. 300 \$
Neil Jones Blanc-Sablon	Utilisation d'un bateau de pêche pour la pêche à la morue sans que son nom ne figure au permis. 300 \$
Raymond Mansbridge Mutton Bay	Dérogation aux conditions de permis pour la pêche au homard en ayant en sa possession 47 homards de taille inférieure à la limite permise de 82 mm et quatre femelles œuvées. 5000 \$
Ryan Martin Minor Maria	Cueillette de mollusques dans un secteur fermé. 300 \$
Sonya Monger Tête-à-la-Baleine	Pêche au crabe sans permis et pendant une période de fermeture. 1000 \$
Daniel Osbourne Chevery	Dérogation à ses conditions de permis de pêche pour appât en n'ayant pas tendu son filet à au moins une brasse sous la surface de l'eau. 300 \$
Robert Parent Le Bic	Omission d'effectuer ses appels de rentrée selon ses conditions de permis. 1000 \$
Charles Quessy Baie-Comeau	Cueillette de myes dans une zone fermée. 300 \$
Aaron Rowsell Harrington Harbour	Pêche au homard sans permis et pendant une période de fermeture. 750 \$

Martin Bourget
Communications

METTRE SES CARTES MARINES À JOUR : POUR QUE ÇA CLIQUE AVEC LA RÉALITÉ!

La saison de navigation est à nos portes et plusieurs d'entre vous avez déjà commencé vos préparatifs. Mais avez-vous pensé à mettre vos cartes marines à jour?

Naviguer avec des cartes marines est essentiel. Les cartes doivent cependant être mises à jour pour éviter que vous soyez désorienté par le changement d'une bouée ou que vous heurtiez un haut-fond. Les corrections aux cartes sont émises par *Avis aux navigateurs* publié par la Garde côtière canadienne. Cette publication regroupe l'information essentielle pour la mise à jour des cartes marines et des publications nautiques.

COMMENT VÉRIFIER SI VOTRE CARTE EST À JOUR?

1. Vérifiez la date d'édition et la date de l'*Avis aux navigateurs* inscrites dans le coin inférieur gauche de votre carte papier.

ÉDITIONS ANTÉRIEURES/PREVIOUS EDITIONS 1985 '96 '98 20 '02
NOUVELLE ÉDITION/NEW EDITION MARS/MAR 27 2009
Corrigée jusqu'à l'AVIS AUX NAVIGATEURS / Corrected to NOTICES TO MARINERS 2009-04-05
Voir *Avis aux navigateurs* pour les corrections subséquentes / See *Notices to Mariners* for subsequent corrections

2. Sur le site www.cartes.gc.ca, consultez la liste des éditions courantes des cartes marines. Vous y trouverez également le dernier *Avis aux navigateurs* publié pour chaque carte. Assurez-vous que vous utilisez l'édition courante.
3. Sur le site notmar.gc.ca, recherchez les *Avis aux navigateurs* subséquents qui modifient votre carte.

Vous pouvez vous inscrire au bulletin électronique des *Avis aux navigateurs*. Ce service permet de créer votre profil et d'enregistrer le numéro de vos cartes marines. Vous serez informé par courriel aussitôt qu'un nouvel avis est publié pour l'une de vos cartes.

Le site Web du Service hydrographique du Canada (www.cartes.gc.ca) rappelle la façon d'apporter les corrections dans la section 5 *Étapes faciles pour mettre à jour vos cartes marines*. Prenez note que *La carte numéro 1, Signes conventionnels, abréviations et termes* est un outil indispensable pour la mise à jour de vos cartes.

Mettre à jour ses cartes marines constitue une bonne habitude à prendre. Et c'est gratuit, profitez-en!

À noter : un nouveau service de mise à jour des cartes marines électroniques matricielles sera disponible en ligne bientôt.

Élisa Desjardins
Service hydrographique du Canada

SITE WEB DES AVIS AUX NAVIGATEURS : NOTMAR.GC.CA



Connaissez-vous les *Avis aux navigateurs*, l'outil de navigation de la Garde côtière canadienne? Cet outil unique transmet toute l'information concernant les obstacles à la navigation – épaves, hauts-fonds, zones d'aquaculture – ainsi que les divers règlements promulgués et les procédures pour l'entrée et le passage des navires en eaux canadiennes.

Les *Avis aux navigateurs* sont disponibles sur le Web à notmar.gc.ca. Ils vous donnent rapidement accès à des renseignements généraux, à de l'information pour une navigation sécuritaire, à tous les changements permanents sur les cartes marines ainsi qu'aux publications nautiques telles que les *Aides radio à la navigation maritime*, les *Instructions et guides nautiques* et les *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*.

LE SITE WEB DES AVIS AUX NAVIGATEURS PERMET DE :

- consulter en ligne, télécharger et imprimer, dans les deux langues officielles, les diverses publications nautiques produites par la GCC;
- mettre à jour vos publications nautiques et vos cartes marines (voir le texte à gauche);
- accéder à l'information archivée sur les *Avis aux navigateurs* depuis 1995;
- accéder rapidement aux autres publications du Programme des aides à la navigation de la Garde côtière telles que le *Système canadien d'aides à la navigation* ainsi que diverses publications sur les systèmes de positionnement global (GPS) et de positionnement global différentiel (DGPS).

LES PUBLICATIONS SUIVANTES SONT DISPONIBLES EN LIGNE :

- les publications mensuelle et annuelle des *Avis aux navigateurs*;
- le *Sommaire des Avis temporaires et préliminaires*;
- le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume* couvrant toutes les eaux navigables du Canada.

AUTRES OPTIONS UTILES EN LIGNE

- des liens afin d'accéder en ligne à la publication *Aides radio à la navigation maritime (ARNM)* ainsi qu'aux avis à la navigation écrits de la région du Québec (www.marinfo.gc.ca) et des régions GCC avoisinantes.

Danielle Fortin
Garde côtière canadienne

SAVIEZ-VOUS QUE...

Conformément à la *Loi sur la marine marchande du Canada* et au Règlement sur les cartes marines et les publications nautiques, les capitaines ou propriétaires de navires doivent avoir à bord, pour chaque zone où le navire est appelé à naviguer, la dernière édition des cartes marines et des publications nautiques corrigées et mises à jour.

DES BÉNÉVOLES SAUVENT DES VIES EN MER DEPUIS PLUS DE 30 ANS

Les sauveteurs maritimes bénévoles de la Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC) effectuent des centaines de missions de recherche et de sauvetage par année, ce qui permet de sauver de nombreuses vies. De plus, la GCAC consacre des efforts considérables à promouvoir la sécurité sur l'eau.

C'est en 1978 que la GCAC a été créée par la Garde côtière canadienne (GCC) afin de doter le Canada d'un service de sauvetage maritime, qui serait assuré par des bénévoles. Compte tenu de l'immensité des plans d'eau et de la longueur du littoral canadien, les effectifs de la GCC ne suffisaient plus à couvrir toute cette étendue. Aujourd'hui, la GCAC compte environ 5 000 bénévoles au Canada, dont 700 au Québec, regroupés en 55 unités. Ils disposent de quelque 130 embarcations de recherche et de sauvetage. La plupart de ces embarcations appartiennent à des particuliers.

Le territoire de la région du Québec est très vaste : il couvre les voies navigables du fleuve St-Laurent et de ses principaux affluents, depuis la frontière de l'Ontario

jusqu'à la limite du Labrador, en incluant la baie des Chaleurs et une partie du golfe du St-Laurent.

La mission de la GCAC est de sauver 100 % des vies en danger sur l'eau et de minimiser les pertes matérielles. Depuis des années, les sauveteurs maritimes bénévoles de la GCAC réalisent plus de 30 % des missions de recherche et de sauvetage en mer. Au Canada, ils ont participé à plus de 38 000 missions et sauvé au-delà de 4 000 vies. De plus, ils consacrent des milliers d'heures à la prévention, en effectuant des visites de courtoisie sur les embarcations de plaisance et les petits bateaux de pêche.

DEVENIR BÉNÉVOLE

Les sauveteurs maritimes bénévoles sont recrutés selon des critères très précis qui tiennent compte de leur expérience, de leurs connaissances, de leurs aptitudes au travail d'équipe et de leurs disponibilités. Ils doivent posséder un cours reconnu en premiers soins et un certificat restreint d'opérateur radio. De plus, ils doivent suivre une formation qui leur permettra d'atteindre une plus grande efficacité en recherche et sauvetage et en prévention.

Les besoins en recherche et sauvetage exigent de l'équipement bien adapté aux conditions de mer et au climat.



Il est donc essentiel de recruter des membres qui possèdent de bonnes connaissances de la navigation et des embarcations adéquates et bien équipées, soit du type bateau de pêche ou son équivalent. Les pêcheurs de la Côte-Nord et de la péninsule gaspésienne qui sont intéressés à devenir sauveteurs bénévoles peuvent obtenir plus d'information en composant le 1-877-746-4385 ou en consultant notre site web www.ccca-gcac.org.

Louis Arsenault
Garde côtière auxiliaire canadienne

ENVAHISSEURS AQUATIQUES : CARNET D'IDENTIFICATION

Les différents utilisateurs du milieu marin dans l'Est du Canada seront maintenant mieux outillés pour contribuer à la lutte aux espèces aquatiques envahissantes.

Pêches et Océans Canada vient de produire un carnet d'identification des principales espèces qui ont envahi certaines régions de l'Est du Canada. Il indique comment reconnaître les espèces indésirables et décrit ce qu'on peut faire pour les empêcher de se disperser et de s'installer de façon durable.

Ce carnet vise particulièrement les personnes qui pratiquent des activités en milieu marin et qui sont susceptibles d'observer des espèces envahissantes et de signaler leur présence : pêcheurs, aquaculteurs, navigateurs, plongeurs, cueilleurs de mollusques, etc. Il est disponible dans les bureaux de secteur de Pêches et Océans Canada.

Côte-Nord : 1-800-463-1729
Gaspésie-Bas-Saint-Laurent : 418-368-5559
Îles-de-la-Madeleine : 418-986-2095



NOUVEAUX AVIS SCIENTIFIQUES SUR INTERNET

Les avis scientifiques suivants sont maintenant disponibles sur le site du Secrétariat canadien de consultation scientifique, www.dfo-mpo.gc.ca/csas, dans la section *Publications du SCCS, série Avis scientifiques (2005 +)*, années 2008 et 2009 :

- Évaluation du potentiel de rétablissement du phoque commun d'eau douce, *Phoca vitulina mellonae*, (unité désignable (UD) du lac des Loups Marins) (2008/062)
- Évaluation des stocks de crevette de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent en 2008 (2009/01)
- Évaluation du stock de morue du nord du golfe du Saint-Laurent (3Pn,4RS) en 2008 (2009/010)

AVRIL - MAI 2009/VOLUME 12/NUMÉRO 2

Publié par : Pêches et Océans Canada
Région du Québec
Direction régionale des communications
104, rue Dalhousie
Québec (Québec) G1K 7Y7
Téléphone : 418-648-2239

LE MAMILOSSA ARRIVE!



MPO P. DIONNE

Le 5 mars dernier, la Garde côtière canadienne prenait possession d'un nouveau véhicule à coussin d'air (VCA), le *Mamilossa*. Construit en Angleterre, le *Mamilossa* sera basé à Trois-Rivières et remplacera le VCA *Waban Aki*, construit en 1987.

Le *Mamilossa* servira au déglacage des rivières, des battures du Saint-Laurent et des endroits difficilement accessibles par les brise-glaces conventionnels. Cet aéroglisseur, avec une force supérieure de grue et de moteur, permettra notamment un chargement et un déchargement de bouées plus lourdes. Il peut également transporter du matériel roulant puisqu'il est muni d'une rampe qui donne un accès direct au pont de chargement. Cette dernière caractéristique le rend particulièrement efficace lors des opérations de dépollution. De plus, le *Mamilossa* pourra être utilisé lors de missions de recherche et de sauvetage.

En abénakis, *mamilossa* signifie « il marche de la berge à l'eau, sur l'eau » et se prononce ma-mé-los-sa.

UNE TORTUE À LA FOIS

Dans le cadre d'un projet (SARCEP) de la *Loi sur les espèces en péril*, le secteur Côte-Nord de Pêches et Océans Canada sensibilise les pêcheurs à la protection des espèces en péril.

Nous tenons à remercier monsieur Jean-François Beaudoin de Blanc-Sablon qui, durant la saison de pêche 2008, a libéré de ses filets une tortue luth, une espèce en voie de disparition. Cette tortue a été revue dans le même secteur pendant les quelques jours qui ont suivi sa libération.

Le pêcheur a répertorié sa capture accessoire dans son journal de bord sur les espèces en péril pour la saison 2008. En notant cette information, monsieur Beaudoin a permis aux spécialistes de faire un suivi et, par le fait même, de compiler des données très précieuses sur la tortue luth.

Merci à tous les pêcheurs qui contribuent à la protection des espèces aquatiques en péril! Une tortue à la fois...



F. CUTHBERT

Mona Rochette
Secteur Côte-Nord

MISE EN GARDE SUR LA CONSOMMATION DE MOLLUSQUES

Pêches et Océans Canada souhaite informer la population du danger, pour la santé humaine, de consommer des mollusques cueillis dans des zones fermées. La consommation de mollusques contaminés peut occasionner la paralysie et même causer la mort.

En plus de l'interdiction de cueillir des mollusques dans des zones fermées, la cueillette des mollusques à moins de 125 mètres d'un quai est interdite en raison des risques de contamination.

Afin de protéger la santé publique, Pêches et Océans Canada surveille de très près la cueillette de mollusques et les zones fermées. Il invite également la population à rapporter les actes de braconnage au 1-800-463-9057. Les appels sont confidentiels.

PLANS DE GESTION DES PÊCHES SUR INTERNET

Les plus récents plans de pêche sont maintenant disponibles sur le site Internet de Pêches et Océans Canada au www.dfo-mpo.gc.ca, dans la section *Points saillants*, sous l'onglet *Décisions dans la gestion des pêches*.

Vous y trouverez de l'information sur les espèces, les endroits où elles se trouvent (région/zone), les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche pour la saison, le total autorisé de captures et les plans de gestion. Cette section est mise à jour régulièrement.

Directrice intérimaire : Viviane Haeblerl

Rédactrice en chef : Karina Laberge

Coordonnateur visuel : Denis Chamard

Collaborateurs : Louis Arsenault, Martin Bourget, Élixa Desjardins, Danielle Fortin, Christina Haché, Pierre Lauzier, Sylvette Leblanc, Frédéric Lessard, Nathalie Letendre, Martial Ménard, Michel Plamondon, Sylvi Racine, Mona Rochette.

INFOCÉANS renseigne les clients de la région du Québec sur les politiques et les programmes de Pêches et Océans Canada. Pour vous abonner, envoyez une demande à l'adresse ci-contre. Toute reproduction est permise, avec indication de la source. La rédaction souhaite être avisée par écrit de cette utilisation. Aussi disponible sur le site www.dfo-mpo.gc.ca sous *Région du Québec*.

ISSN 1485-6069